

Afin de soutenir les professionnels des EHPAD et les professionnels de santé du domicile dans la prise en charge des personnes âgées COVID + ou suspectes en Creuse et conformément aux fiches « Appui des établissements de santé aux EHPAD » et « Appui des professionnels de santé de ville aux EHPAD », le dispositif de soutien pour les équipes soignantes confrontées au Covid-19 retient :

### ☐ Une permanence gériatrique

**Offre de service :** Le gériatre de permanence apporte un éclairage expert (conseils individuels, décisions médicales collégiales, prescription à distance sous réserve de téléconsultation au cas par cas), mobilise des ressources pour appui sur place (EMOG) et participe aux décisions collégiales d'hospitalisation et d'orientation en sorties d'hospitalisation si sollicité. Ces décisions devant être prises en lien avec le médecin régulateur du Centre 15, le médecin traitant et/ou le médecin coordonnateur, pour l'évaluation du bénéfice/risque d'un besoin d'hospitalisation d'un patient âgé COVID + ou suspect dont l'état se dégrade. En cas de décision de maintien à domicile ou en EHPAD, la mise en œuvre de l'accompagnement retenu sera organisée par l'HAD, l'EHPAD ou la PTA. En fonction des besoins, le gériatre peut solliciter l'avis de la cellule éthique ou l'expertise du médecin en soins palliatifs de permanence.

**Horaires :** 9h à 19h, 7 jours/7 au **05 55 54 50 79**.

### ☐ Une permanence médicale en soins palliatifs

**Offre de service :** Le médecin spécialisé en soins palliatifs de permanence apporte un éclairage expert relatif à la prise en charge en soins palliatifs d'un patient âgé covid+ ou suspect résidant à domicile ou en EHPAD. En fonction de l'analyse de la situation, l'HAD peut être prescrite pour l'organisation et la réalisation des soins techniques ou l'Equipe mobile de soins palliatifs mobilisée pour du conseil technique, l'accompagnement famille/soignants et/ou une évaluation palliative au lit du malade.

**Horaires :** 9h à 19h, 7 jours/7 au **05 55 54 50 79**.

### ☐ Une cellule de soutien éthique

**Offre de service :** La cellule intervient à la demande, pour tout problème éthique lié à la pandémie de Covid-19, pour des situations cliniques complexes relayées par des soignants. Elle n'a pas pour mission d'empiéter sur les décisions collégiales des équipes de soins, mais d'être à l'écoute des difficultés que la pandémie pourrait entraîner s'il s'avérait que les circonstances imposent de faire des choix.

La cellule ne donne ni avis technique ni soutien psychologique. S'il s'avérait que la demande de soutien allait dans ce sens, elle serait orientée et organisée par la cellule vers d'autres ressources.

La cellule apporte un avis consultatif.

**Horaires :** 15h à 17h, 7 jours/7 au **05 55 54 50 79**.

### ☐ Un appui pour les questions d'hygiène

**Offre de service :** En sus de l'EOHH multi établissements qui intervient en priorité pour l'ensemble des adhérents du GCS SIC, les établissements médico-sociaux de Creuse peuvent bénéficier de l'unité d'hygiène du CHU de Limoges pour toute question (circuits, sectorisation...) ou demande de protocole d'hygiène.

**Horaires :** lundi au vendredi 8h30 à 18h30 au **05 55 05 68 31**  
week-end 8h à 20h au **06.14.40.70.95**

# PRISE EN CHARGE D'UN PATIENT AGE COVID+ (OU SUSPECT) DONT L'ETAT DE SANTE SE DEGRADE A DOMICILE OU EN EHPAD

Professionnels de santé du domicile/médecin coordonnateur ou infirmier coordonnateur/médecin régulateur SAMU/  
Téléconsultation CH Bourgneuf

Constat de la dégradation de l'état de santé du patient

**Contacter le Centre de coordination gérontologique**  
**05 55 54 50 79 de 9h à 19h**

Besoin d'un avis/appui gériatrique ?

Permanence gériatrique

Besoin d'un avis/appui en soins palliatifs ?

Permanence médicale en soins palliatifs

Concerne une question éthique ?

Cellule éthique

Analyse de la situation

Médecin traitant/médecin coordonnateur/Gériatre de permanence/médecin régulateur

Médecin traitant/Médecin spécialiste en soins palliatifs de permanence/médecin coordonnateur/EMSP si disponible

Membres de la cellule éthique

Décision d'hospitalisation ?

OUI (en lien avec le SAMU)

NON

Décision de soins palliatifs ?

OUI

NON

Emet un avis éthique (transmission par téléphone + mail)

Appui EMSP ou prescription HAD (pour actes techniques) par le médecin traitant (ou sans prescription si urgence)

**EMOG**  
(Si nécessaire)

**Soins critiques**  
CH Guéret

**Médecine/SSR HAD**  
Cohorting CH Guéret  
SSR Noth  
CMN Ste Feyre  
CH Evaux  
CH St-Vaury

**Maintien à domicile sans hospi**  
si nécessaire  
EMOG

Si situations complexes (à domicile ou devant entrer en EHPAD)  
**PTA** sur saisine du médecin traitant ou médecin d'astreinte

## Permanences médicales

Permanences gériatriques	Dr Bruno MOREIGNE (Pôle gériatrique CHG) Dr Pierette FLORISSE (retraîtée/médecin coordonnateur EHPAD-La Souterraine) Dr Michel MAZEIRAT (retraité) Dr Hervé NOINSKI (médecin libéral) Dr Sophie PEYRICHOU (CCRF de Noth)
Permanences soins palliatifs	Dr Térésa KALATH (CHG) Dr Olivier SOULA (CH Evaux) Dr Jean-Paul LAMIRAUD (médecin libéral) Dr Isabelle Jousain (CCRF de Noth) Dr Anne-Odile de LA FORTELLE (médecin libéral et CHG) Dr Julien VILLEGENTE (médecin libéral et CHG)
Cellule de soutien éthique	Dr Anne-Odile de LA FORTELLE (médecin libéral et CHG) Dr Marlène AMILHAUD (médecine-SSR CHG) Dr Matthieu CHAIGNEAU (médecin libéral) Dr Dhaoui SOLTANI (Réanimation CHG) Dr Hervé NOINSKI (médecin libéral et coordonnateur EHPAD) Laurence DUREUIL (Psychologue retraitée CHG) Maryse PINGRIEUX (Cadre supérieur de santé CH Bourgneuf)

## Permanences téléphoniques

Lundi au dimanche 9h-19h	Coordination gériatrique du CH Bourgneuf 05 55 54 50 79
-----------------------------	--

## Ressources mobilisables

HAD de Noth	EMSP CHG	EMOG CHG
PTA	Hotline soutien covid EHPAD CHU Limoges 05 55 05 88 80	